



Imprimerie Beeger SA  
13, rue de l'Industrie  
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

**COMMUNE DE SAVIESE**  
*mise à l'enquête publique*

L'administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par :

- La Commune de Savièse pour la réalisation de trois forages de prospection hydrogéologique sur la parcelle N° 4, plan 3, au lieu-dit « Visse », coordonnées 2'592213 / 1'128254, 2'592174 / 1'128214 et 2'592148 / 1'128261, *ce projet nécessite l'octroi d'une dérogation au sens de l'art. 24 LAT.*
- La Commune de Savièse pour la réalisation de trois forages de prospection hydrogéologique sur la parcelle N° 4, plan 3, au lieu-dit « Glarey », coordonnées 2'589'712 / 1'128'778 ; 2'589'670 / 1'128'813 et 2'589'696 / 1'128'858, *ce projet nécessite l'octroi d'une dérogation au sens de l'art. 24 LAT.*
- La Chervignine sàrl, Fully, par l'atelier d'architecture Jean-Michel Darioli, Sierre, pour la construction de trois villas sur les parcelles no 2013 et 7227, plans nos 20-41, au lieu-dit « La Chervignine » - coordonnées 591'235/121'882,
- Mme Christine Varone, La Crettaz (Savièse) pour la transformation d'un chalet sur la parcelle no 21595, plan no 76, au lieu-dit « Bourimo » - coordonnées 590'647/127'868,
- M. François Genolet, Les Rochers (Savièse) pour la transformation d'un chalet sur la parcelle no 2429, plan no 6, au lieu-dit « Tramillau » - coordonnées 593'895/124'045,
- M. Pierre-Armand Luyet, Sion, pour la rénovation d'un poulailler sur la parcelle no 3463, plan no 26, au lieu-dit « La Crettaz » - coordonnées 592'873/121'999,
- L'architecte Léger Corine, Sion, pour la modification du projet autorisé le 17 novembre 2016 pour le changement d'affectation d'une grange en habitation sur la parcelle no 8637, plan no 48, au lieu-dit « Ormône » - coordonnées 592'758/121'145.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

**COMMUNE DE SAVIESE**

Le Secrétariat communal

La Secrétaire

*M.-N. Reynard*

La Collaboratrice

*L. Gollut*